

Le Conseil œcuménique face à de nouveaux défis

par Lukas VISCHER*, Genève

Cinquante ans ont passé depuis la fondation du Conseil œcuménique des Eglises (COE), à Amsterdam. Le mouvement œcuménique est, évidemment, plus ancien. Ses débuts remontent au XIXe siècle. Le COE en est un fruit et, en même temps, l'instrument qui lui ouvre de nouveaux horizons. Sa fondation répondait à une grande espérance. Jusqu'alors le mouvement œcuménique avait été une idée soutenue principalement par des personnes ; désormais les Eglises étaient engagées. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le COE est-il toujours le moteur du mouvement œcuménique, ou la situation a-t-elle à ce point changé qu'il ne peut plus être considéré comme son instrument privilégié ? Le bilan est contradictoire.

La fondation du COE a eu des conséquences considérables. Si son importance a pu varier d'une Eglise à l'autre au gré du contexte historique et géographique, le COE représentait pour chacune une nouvelle conscience de la catholicité de l'Eglise. Son rayonnement dépassait le cadre des Eglises membres. Cette volonté concrète d'unité représentait aussi un défi pour l'Eglise catholique romaine et préparait le terrain de façon constructive à l'ouverture œcuménique du Concile Vatican II. Sans le COE, le mouvement œcuménique n'aurait pas pu se développer avec une telle rapidité durant les cinquante dernières années.

Fondé dans le double espoir d'aider les Eglises à avancer sur la voie de l'unité et à témoigner ensemble de l'Evangile dans le monde d'aujourd'hui, le COE a été durant les premières années de l'après-guerre à l'origine d'un nombre impressionnant d'initiatives et semblait justifier cet espoir. Dans plusieurs pays, des Eglises unies furent fondées ; dans d'autres, des pourparlers d'unions s'inspirèrent du modèle de l'Eglise de l'Inde du Sud. Au niveau international, des discussions en vue de l'union de l'Alliance réformée mondiale et de la Conférence internationale congrégationaliste furent entreprises. Lors de la conférence de *Foi et Constitution*, à Lund (1952), les délégués se mirent d'accord pour reconnaître que la simple confrontation des enseignements traditionnels de leurs Eglises ne pouvait conduire à l'unité ; les grandes lignes de l'Eglise unie de l'avenir devaient se fonder sur la confession de foi commune en Jésus-Christ. Lors de la troisième assemblée à la Nouvelle Delhi (1961), la fusion du COE et du Conseil international des missions donna naissance à une communauté de témoignage plus large et plus efficace. En même temps, la déclaration sur l'unité que nous cherchons donna un fondement théologique au témoignage commun de tous les [12] chrétiens, en tout lieu. Peu de temps après, les différences confessionnelles furent définitivement mises en question par les bouleversements du Concile du Vatican. Aujourd'hui, aux yeux de beaucoup de chrétiens, l'unité chrétienne est devenue un but en principe réalisable.

La chrétienté est cependant encore loin de ce but. Dans la mesure où le mouvement œcuménique avance, les séparations du passé révèlent leur vraie force. Elles ne sont peut-être plus plausibles, mais leurs racines sont plus profondes que l'on avait tendance à le croire aux cours des premières décennies. D'autre part, les Eglises, ébranlées par les changements rapides dans la société, éprouvent un besoin plus marqué d'assurer la continuité visible avec leur propre passé et hésitent à s'engager dans des aventures d'unité. Bien que des progrès

indéniables vers l'unité aient été accomplis, il est plus que probable que les divisions confessionnelles continueront à nous accompagner dans le nouveau millénaire.

Limites du témoignage commun

Au niveau du témoignage commun, la situation est semblable. Au cours des derniers cinquante ans, des percées remarquables ont eu lieu. La structure du COE, créée à Amsterdam, permettait aux Eglises non seulement d'adopter des positions communes face à l'actualité, mais également de mettre en place des programmes d'action. Tous les défis majeurs auxquels les Eglises étaient alors confrontées pouvaient être relevés ensemble : la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, le danger d'une troisième guerre mondiale nucléaire, la réponse des Eglises à l'impasse de la Guerre froide, la fin de l'ère coloniale, les nouvelles formes d'oppression économique au nom du «développement», une conception équilibrée de la mission et du dialogue avec les autres religions. Les prises de position du COE se trouvaient souvent en désaccord avec l'opinion dominante et constituaient une provocation pour les Eglises membres. D'où des controverses considérables et prolongées. Mais c'est surtout le programme de lutte contre le racisme et particulièrement contre le système de l'apartheid qui fut, pendant des années, la cible de critiques acharnées de la part de pays prisonniers d'intérêts économiques en Afrique du Sud. L'engagement du COE en faveur des droits de la femme, plus précisément en faveur d'une nouvelle coexistence des femmes et des hommes dans l'Eglise et la société, suscitait aussi des critiques et des réserves dans certaines Eglises. Rétrospectivement, les Eglises membres finiront par admettre avec reconnaissance que leur participation aux travaux du COE leur a permis de découvrir de nouvelles perspectives, qui font aujourd'hui parties de leur propre témoignage.

Là aussi l'élan semble être retombé. Les Eglises membres utilisent beaucoup moins que dans le passé le COE comme lieu de rencontres et d'échanges ; l'élaboration de perspectives communes est devenue beaucoup plus laborieuse. La raison principale en est l'incertitude qui pèse sur les Eglises. Remises en question par les problèmes internes, elles n'ont plus la force d'explorer de nouvelles perspectives. En plus, le nombre croissant des Eglises membres du COE pose problème. Les positions au sein du Conseil deviennent si variées, qu'une analyse commune des grandes interpellations au niveau international est de plus en plus difficile.

La vraie raison doit être cherchée dans la situation actuelle. Nous prenons de plus en plus conscience que l'actuel projet de société ne saurait être maintenu à long terme. Le développement des dernières décennies nous a conduits à des limites que nous ne pouvons pas dépasser sans provoquer des dommages irréversibles. Quelques illustrations : au cours des derniers cinquante ans, [13] on a construit en Suisse plus de bâtiments que depuis l'origine des temps, le nombre des véhicules motorisés a passé de 30000 en 1945 à 396000 en 1992 et, en conséquence, la quantité de carburant utilisé a été multipliée par vingt. Il n'est pas nécessaire de pousser bien loin les recherches pour conclure que ce développement ne peut pas durer indéfiniment. Or, on fait tout, non seulement pour le continuer, mais pour l'accélérer.

Face à ce phénomène, le message des Eglises est double. D'une part, il s'agit de rappeler sans cesse la dépendance fondamentale de l'homme face au Créateur et à la création dans tout ce que l'œuvre de la création offre à l'homme, il y a des limites à respecter. D'autre part, il importe de souligner que les dons de la création sont destinés à l'usage de tous. On ne peut sacrifier la justice sur l'autel de l'enrichissement d'une minorité.

Un des mérites du COE est d'avoir formulé ce double message à une époque où ni les Eglises ni le grand public en étaient vraiment conscients. Dès les années 70 déjà, le COE considérait

comme un de ses buts principaux la lutte pour une société *juste et durable* (sustainable). Au début des années 80, c'était l'appel aux Eglises pour un engagement en faveur de la paix, de la justice et de la sauvegarde de la création. Depuis, le COE s'est penché à plusieurs reprises sur des thèmes qui relevaient de ce double message.

Cet engagement n'a pas trouvé partout la même acceptation. Craignant que l'engagement en faveur de l'environnement ne soit pris au détriment de celui pour la justice, quelques Eglises n'en ont pas reconnu l'urgence. Les autorités de l'Eglise catholique romaine surtout ont réagi (et malheureusement continuent à réagir jusqu'à ce jour) avec beaucoup de réticence. Elles refusent de collaborer au niveau international et européen avec le Mouvement pour la paix, la justice et la sauvegarde de la création. Même après les résolutions très explicites de l'Assemblée oecuménique européenne de Graz, le temps d'une collaboration constructive ne semble pas encore venu. Aujourd'hui, comme autrefois, le magistère romain ne semble guère être préoccupé par le sort des générations futures.

La formulation et, surtout, la mise en pratique de ce double message se sont heurtées à des obstacles au sein même du COE. Comment réaliser simultanément la justice et la sauvegarde de la création ? Etant donné l'ampleur de la crise, une réponse adéquate exigerait inévitablement des changements du projet actuel de société et du style de vie des pays industrialisés. La première Assemblée européenne oecuménique de Bâle parlait avec raison de la nécessité d'une vraie *conversion*. Mais comment faire passer ce message dans une société fondée sur l'idéal d'une croissance continue ? Le courage d'une critique fondamentale du projet de société actuel fait défaut jusque dans le COE.

En vue de la prochaine assemblée, les dirigeants du COE parlent beaucoup d'une *année jubilaire*, cette cinquantième année qui donnait au peuple juif l'occasion de restaurer la justice entre les hommes et la fertilité du sol (Lv 25). Le modèle est-il encore valable aujourd'hui ? L'année jubilaire biblique partait de l'idée que le statut originel pouvait être rétabli. Mais les dégâts causés par l'activité humaine au cours des derniers cinquante ans n'ont rien de passager. Ce qui est fait est fait. Notre tâche d'aujourd'hui est d'empêcher que la destruction prenne encore plus d'ampleur. Rien de bien enthousiasmant à première vue. Il était plus facile au cours des décennies précédentes de proposer des visions d'avenir. Et pourtant, la dépendance fondamentale de l'homme par rapport au Créateur et à sa création fait partie du noyau essentiel de la foi chrétienne. Les Eglises, et avec elles le mouvement oecuménique, resteront-elles prisonnières de leur indécision actuelle ?

Pour aller de l'avant et répondre en commun aux défis actuels, les Eglises devraient avoir réglé depuis longtemps les différends qui les opposent. Elles se trouvent pourtant toujours écartelées entre la séparation et la communion.

Une communauté provisoire

La plupart d'entre elles se déclarent néanmoins partisans du mouvement oecuménique et s'engagent de fait dans des activités oecuméniques. Au moment de sa fondation, le COE était la seule structure oecuménique. Depuis, des conseils oecuméniques ont été créés au plan régional (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine, etc.) et national. Chaque Eglise doit aujourd'hui s'engager simultanément à plusieurs niveaux. Il en résulte une situation contradictoire ; ouvertes d'une part au mouvement oecuménique, les Eglises n'en poursuivent pas moins séparément leur «stratégie oecuménique». C'est le cas surtout de l'Eglise catholique romaine qui a établi son propre réseau de relations, indépendamment du COE, essentiellement sous la forme de dialogues bilatéraux. Elle cherche à réaliser sa propre vision de l'unité, à savoir la réintégration des autres Eglises dans l'unique Eglise, présente dans l'Eglise

catholique romaine d'aujourd'hui. Conséquente avec sa propre conception de la collaboration œcuménique, l'Église catholique ne se prête qu'à condition de garder l'initiative. C'est ainsi qu'elle lance de temps en temps des propositions «œcuméniques», sans la moindre concertation préalable avec les autres Églises.

Si les Églises veulent rendre témoignage ensemble dans cette étape intermédiaire entre séparation et communion, elles n'ont pas d'autre choix que de former une communauté provisoire, en créant un cadre qui leur permette de dialoguer les unes avec les autres et d'agir ensemble. En dehors de cette perspective, la recherche de l'unité et le témoignage commun seront inévitablement paralysés. L'Assemblée œcuménique européenne de Graz en est l'illustration. Du moment que les Églises n'ont pas pris la peine de prévoir une structure commune chargée du suivi de la conférence, les résolutions de l'assemblée risquent fort de rester lettre morte.

Pour pouvoir se développer librement, le mouvement œcuménique a besoin de structures communes. Une «communauté préconciliaire» devrait anticiper l'unité que les Églises continuent à rechercher. Seules les Églises prêtes à transférer une partie de leur autorité à cette communauté œcuménique peuvent être considérées comme authentiquement œcuméniques. Malgré ses imperfections, le COE représente une telle communauté. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer pour que le mouvement œcuménique puisse avancer.

Après cinquante ans d'existence, un nouvel acte de fondation est peut-être nécessaire non seulement un nouvel engagement de la part des Églises, mais également des multiples structures œcuméniques qui ont été mises en place et qui cherchent à promouvoir le mouvement œcuménique. Un effort est nécessaire pour parvenir, ensemble, à plus de clarté sur le rôle de l'Église face aux défis contemporains : comment peuvent-elles contribuer à une société plus responsable ?

Au moment de son cinquantième anniversaire, le COE paraît affaibli et moins sûr de lui et les Églises donnent l'impression d'avoir d'autres priorités. De fait, il est dans l'intérêt du mouvement œcuménique et des Églises elles-mêmes de renforcer le Conseil pour en faire un véritable instrument préconciliaire. L'anniversaire de cette année pourrait être l'occasion d'un nouveau départ. [15]

**Professeur émérite de théologie œcuménique, Lukas Vischer a assumé jusqu'en 1979, la présidence de la Commission Foi et Constitution du COE.*

(choisir, n° 462, juin 1998, pp. 12-15)